

Circuit des Grandes Manches à Fontenoy-le-Château



Une randonnée proposée par JYCLAUDON



Ce circuit pédestre balisé (carré Bleu) débute au camping municipal (parking, bar et restauration en fin de journée en saison de mai à Octobre).

Vous traverserez de magnifiques forêts connues pour leurs chênes de qualité. Quelques fois, vous pourrez être surpris par des passages de cervidés.

Ce circuit aborde les étangs splendides des Arsondieux et des Breuillots, traverse de véritables futaies "cathédrales" et passe près de la Chapelle de la Vierge du Bois Bani (lieu de pèlerinage).

Durée :	2h00	Difficulté :	Facile
Distance :	6.36km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	65m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	66m	Commune :	Fontenoy-le-Château (88240)
Point haut :	366m		
Point bas :	320m		

Description

Départ au Camping Municipal de Fontenoy-le-Château. Vous pouvez garer votre voiture dans l'herbe entre le chemin et le terrain de foot.

(D/A) Continuez la route du camping jusqu'à la station de pompage de la Vierge (bâtiment grillagé au bout du terrain de foot).

Prendre le chemin en forêt sur votre gauche.

Au bout de ce chemin, traversez la route départementale D4 (attention à la circulation) et suivre le chemin forestier à droite (chemin de débardage entre coupes). Suivez ce chemin et les carrés bleus sur les arbres.

Vous allez traverser de belles forêts avec plusieurs arbres remarquables.

Vous traverserez également de jeunes forêts en régénération avec de très beaux jeunes chênes pour les générations futures.

(1) Au bout du chemin, prendre à gauche la route goudronnée des Arsondieux sur environ 50m, puis prendre le chemin à droite.

Restez sur la gauche en suivant ce chemin, vous commencez par apercevoir le magnifique Étang des Arsondieux (étang privé, pêche et baignade interdite). Continuez ce chemin qui passe sur la digue de l'étang.

(2) Au bout de la digue, quitter le chemin longeant l'étang pour prendre le chemin en forêt légèrement sur votre droite (bien suivre les carrés Bleus sur les arbres (plusieurs chemins, risque de se tromper).

En suivant ce chemin, vous allez apercevoir en face de vous l'Étang des Breuillots (étang privé, pêche et baignade interdite).

(3) Le circuit vire à droite et passe sur la digue de l'étang. Au bout de la digue, continuez à droite sur le chemin forestier empierré jusqu'à la route goudronnée.

(4) Au bout du chemin, continuer à droite sur la route goudronnée sur environ 1km. Vous êtes au lieu dit les Grosses Granges. Vous allez passer à proximité de la dernière scierie en activité sur la commune (scierie de feuillus et résineux avec une spécialité dans le sciage de chêne). Au bout de cette route, au carrefour, quittez les routes goudronnées pour emprunter le chemin forestier empierré se trouvant en face de vous.

Au bout de ce chemin sur votre droite, se trouve la Chapelle de la Vierge du bois Bani.

(5) Traversez à nouveau la route départementale D4 (Soyez prudent) et prendre le chemin en face qui dessert le hameau. Au hameau, continuez le chemin communal légèrement sur votre gauche.

Au bout du chemin, prendre à droite et suivre la route départementale D40 (attention à la circulation) jusqu'au camping et terrain de tennis.

Au bout du terrain de tennis, prendre à droite la route du camping et suivre cette route jusqu'au parking **(D/A)**.

Informations pratiques

Partez avec une gourde d'eau par très beau temps, de bonnes chaussures (quelques passages difficiles dus à la présence par

moment de boue), une paire de jumelles, appareil photos.
Merci de tenir les chiens en laisse (gibier,...).
Le circuit est commun pour une partie avec un circuit VTT.

A proximité

Au centre du village:

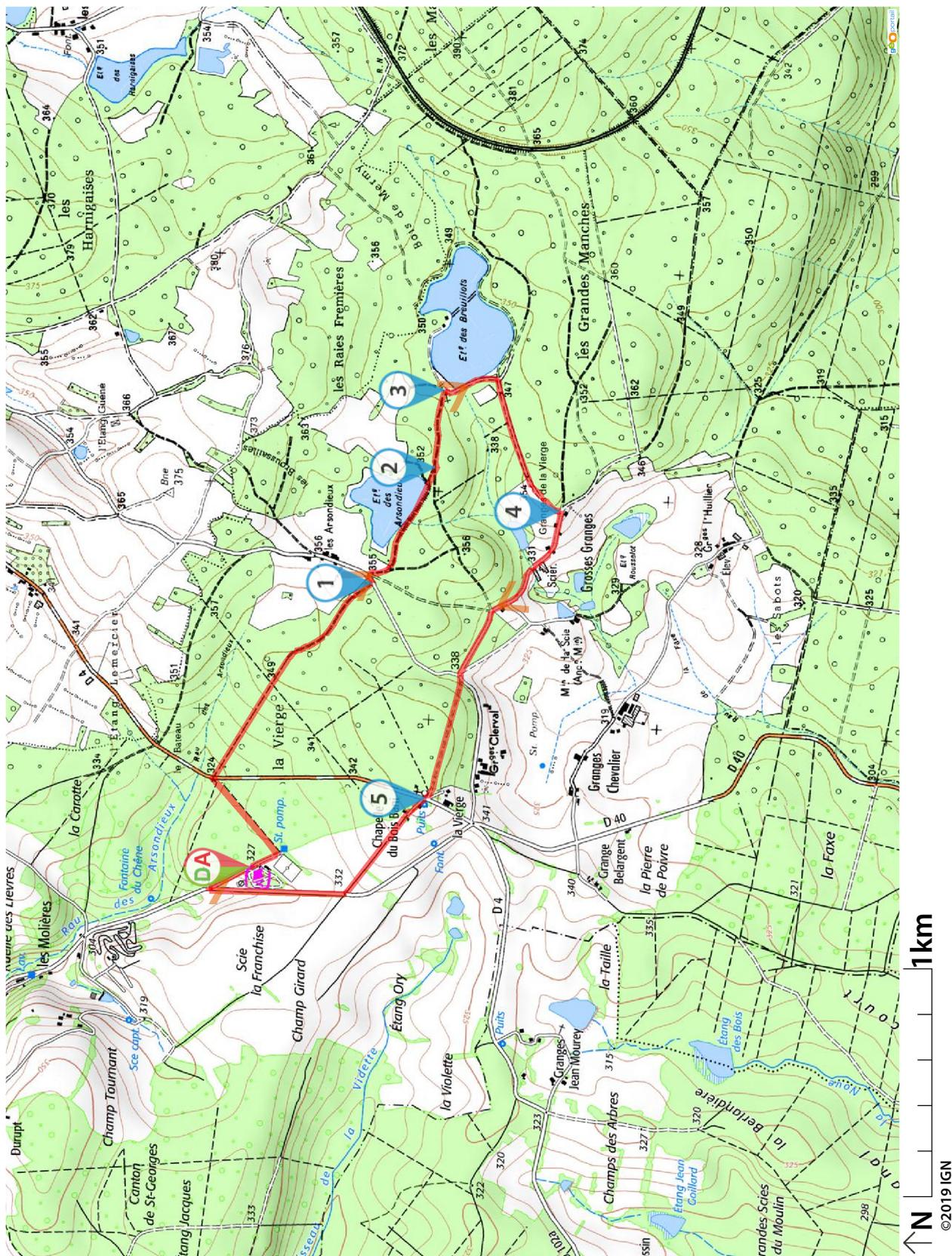
Église classée, Musée de la broderie, du patrimoine et de la métallurgie, ruines du château, tour des lombards, port de plaisance, voie verte Charles Le Téméraire, etc...

Hébergement possible (Hôtel restaurant Le Moulin Cotant; Camping de Fontenoy-le-Château)

Restauration: Moulin Cotant, Ferme-Auberge La scie goguette, Arpero, camping.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-grandes-manches/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.